# Transformer les plantes médicinales sauvages

### **Objectifs**

Apprendre à réaliser des transformation plus complexe, dans le respect de la transformation en vigueur.

### Pré-requis

Pré-requis : avoir déjà participé à la formation D7 "Reconnaître et utiliser les plantes sauvages"

#### Contenu

- Réalisation de transformations à base de plantes médicinales à chaud et à froid (sirop, onguent, cataplasme, alcoolature).
- Notions sur la réglementation de la vente de plantes médicinales.
- Introduction aux règles d'hygiène (méthode HACCP et Plan de Maitrise sanitaire)

## Modalité d'enseignement

présentiel

### Infos complémentaires



**Durée de la formation** 1 jour(s) **Date limite d'inscription** 27/04/2022

### **Tarifs**

gratuit pour les agriculteurs éligibles VIVEA

Autres situations (salarié, porteur de projet, demandeurs d'emploi, RSA, ...) : nous contacter

### Plus de renseignements

Stéphanie HOSFORD hosford@civamgard.fr FD CIVAM GARD

Taux de satisfaction: %

Repas tiré du sac



### Dates, lieux et intervenants

**28 avr 2022** 09:00 - 17:00 (7hrs)

Chez les stagiaires 30 250 Sommières

Financeur(s)



Financement de la formation et pièces à fournir

	cription

Nom	
Prenom	-
Adresse	_
Courriel	_
Tél	

□ J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation (<u>Voir la fiche</u>)